

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Entente de partenariat régional en tourisme**La ministre Nicole Ménard annonce une bonification de 300 000 \$
pour la région du Centre-du-Québec**

Québec, 12 décembre 2011. – La ministre du Tourisme, M^{me} Nicole Ménard, ainsi que le président du Comité de gestion et directeur général de Tourisme Centre-du-Québec, M. Yves Zahra, sont fiers d'annoncer une bonification de 300 000 \$ de l'Entente de partenariat régional en tourisme de la région du Centre-du-Québec. Cette contribution financière supplémentaire découle des mesures annoncées dans le Budget-2011-2012 qui prévoyait une enveloppe additionnelle de 1 M\$ pour les régions qui souhaitent poursuivre le développement de projets dans le cadre de l'Entente de partenariat en tourisme.

« Cette entente a contribué à la réalisation d'un nombre important de projets qui valorisent l'offre touristique de la région. Je tiens à saluer le dynamisme des acteurs touristiques du Centre-du-Québec et je suis heureuse aujourd'hui de confirmer cette bonification financière », a souligné la ministre Ménard.

« Le succès de cette entente est attribuable au travail de concertation et de mobilisation des acteurs touristiques de la région. Le tourisme occupe une place importante dans l'économie de notre région. La bonification de cette entente constitue une très bonne nouvelle pour les entreprises ou les organismes qui souhaitent croître et innover », a affirmé le ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, M. Laurent Lessard.

« L'entente qui se termine au 31 mars 2012 a déjà permis des investissements de plus de 8 M\$, conséquemment à des subventions à la hauteur de près de 1,2 M\$. En plus de l'implication des différents ministères, nous sommes très fiers de la collaboration des acteurs régionaux, principalement de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec et des cinq Centres locaux de développement, représentés par l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec, qui ont cru dès le départ au développement de l'offre touristique en y contribuant financièrement et en souhaitant sa bonification », a mentionné le président du Comité de gestion et directeur général de Tourisme Centre-du-Québec, M. Yves Zahra.

Selon les termes de l'entente, le ministère du Tourisme et Tourisme Centre-du-Québec, consacreront chacun une somme de 150 000 \$ additionnelle d'ici mars 2012. Les autres partenaires signataires de l'entente sont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec, le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec, la Corporation de développement agroalimentaire-forêt Centre-du-Québec et l'Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec.

Rappelons que cette entente vise à renouveler l'offre touristique en soutenant financièrement des projets structurants qui tiennent compte des priorités régionales et du caractère distinctif de la région du Centre-du-Québec. Pour plus de détails concernant les règles d'attribution du programme, les conditions de recevabilité, les critères de sélection et les documents requis, il est possible de consulter le guide du promoteur et le formulaire de demande d'aide financière en visitant le site Web de l'ATR à l'adresse www.tourismecentreduquebec.com ou en contactant directement M^{me} Martine Boisvert à Tourisme Centre-du-Québec au 819 364-7177 poste 312 ou par courriel à l'adresse suivante : entente@tourismecentreduquebec.com.

– 30 –

Source :

Gabriela Quiroz
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme
418 528-8063

Renseignements :

Isabelle Hallé
Responsable des communications
Tourisme Centre-du-Québec
ihalle@tourismecentreduquebec.com
819 364-7177, poste 302